

UTILISATION DES SERVICES DE SOINS À DOMICILE

Enquête de santé 2023-2024

Octobre 2025

SABINE DRIESKENS • MANON JANSSENS • ELISE BRAEKMAN

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier :

- le personnel de Statbel pour l'organisation du travail de terrain.
- les enquêteurs de Statbel pour la prise de contact et la collecte des données.
- les personnes qui ont volontairement donné de leur temps pour participer à l'enquête.
- Ledia Jani et de Laïla Boulbayem de Sciensano pour leur support logistique et administratif.

L'enquête est réalisée à l'initiative de :



En collaboration avec :



Merci de citer cette publication comme suit :

Drieskens S, Janssens M, Braekman E. Enquête de santé 2023-2023 : Utilisation des services de soins à domicile. Bruxelles, Belgique : Sciensano ; 2025. Numéro de rapport : D/2025.14.440/115. Disponible en ligne : www.enquetesante.be

RÉSUMÉ

Les soins à domicile ne sont pas seulement un service, mais aussi une réponse sociale au vieillissement de la population. La majorité des personnes qui ont recours aux services de soins à domicile sont 65 ans et plus. Ces services jouent un rôle crucial dans la gestion des problèmes de santé et le soutien aux personnes handicapées, afin que celles-ci puissent continuer à vivre de manière indépendante à leur domicile le plus longtemps possible.

Voici les principaux résultats de l'enquête sur la santé 2023-2024 :

Population générale :

- Le pourcentage de la population ayant eu recours à un service de soins à domicile au cours des 12 derniers mois est passé de 8,6 % en 2013 à 11,2 % en 2018, avant de redescendre à 9,6 % en 2023-2024.
- En 2023-2024, ce pourcentage était plus élevé en Région wallonne (12,3 %) qu'en Région flamande (8,7 %) et en Région bruxelloise (6,7 %).
- Les femmes (12,0 %) ont plus souvent recours à un service de soins à domicile que les hommes (7,1 %). Les personnes peu qualifiées (20,9 %) y ont également plus souvent recours. En outre, ce pourcentage augmente de manière exponentielle avec l'âge, passant de 2,8 % chez les 0-14 ans à 33,6 % chez les plus de 75 ans. Étant donné que ce sont **principalement les personnes de 65 ans et plus qui ont recours à un service de soins à domicile**, nous nous concentrons sur ce **groupe cible**.

Population de 65 ans et plus :

- **23,6 %** de la population de 65 ans et plus a eu recours à un **service de soins à domicile** au cours des 12 derniers mois, un pourcentage qui est resté constant depuis 2013 (24,7 %).
- Trois services ont été spécifiquement abordés :
 - **17,0 %** ont eu recours à **des soins infirmiers à domicile**, soit une augmentation par rapport à 2013 (13,1 %)
 - **13,9 %** ont eu recours à **une aide-ménagère** (aide familiale ou aide aux personnes âgées), ce pourcentage avait augmenté entre 2013 (14,5 %) et 2018 (16,7 %), mais a ensuite diminué.
 - **5,9 %** ont eu recours au **service de repas chauds à domicile**, ce pourcentage ayant augmenté entre 2013 (3,4 %) et 2018 (4,3 %), mais étant ensuite resté constant.
- En **Région wallonne**, on a plus souvent recours à un service de soins à domicile qu'en Région flamande (28,6 % contre 21,4 %), et plus particulièrement aux soins infirmiers à domicile (22,1 % contre 14,6 %) et au service de repas chauds à domicile (8,3 % contre 4,6 %). Dans la Région bruxelloise (7,7 %), ce dernier service est également plus souvent utilisé que dans la Région flamande.
- **Les femmes** ont **plus** souvent recours à un service de soins à domicile que les hommes (26,2 % contre 20,2 %) et plus particulièrement à une aide-ménagère (17,1 % contre 9,7 %).
- **Les personnes peu qualifiées** (33,6 %) ont plus souvent recours à un service de soins à domicile que les personnes ayant un niveau d'éducation plus élevé (21,5 % des personnes ayant un niveau d'éducation moyen et 14,4 % des personnes hautement qualifiées). Pour les soins infirmiers à domicile, ces chiffres sont respectivement de 25,8 % contre 15,0 % et 9,2 %. Pour l'aide-ménagère,

la différence est progressive : 21,6 % des personnes peu qualifiées, plus que les 12,2 % des personnes moyennement qualifiées, qui sont elles-mêmes plus nombreuses que les 6,8 % des personnes hautement qualifiées. Il en va de même pour le service de repas chauds à domicile : respectivement 10,0 %, 5,1 % et 2,3 %.

- **Les personnes de 75 ans et plus** ont plus souvent recours à un service de soins à domicile (33,6 % contre 14,1 %) et aux trois services spécifiques que les personnes de 65 à 74 ans. Pour les soins infirmiers à domicile, ce chiffre est de 25,2 % contre 9,3 %, pour l'aide-ménagère de 21,7 % contre 6,4 % et pour le service de repas chauds à domicile de 9,5 % contre 2,6 %.
- Au cours des 12 derniers mois, **2,8 %** des personnes de 65 ans et plus ont **eu besoin d'un service de soins à domicile, mais n'en ont pas bénéficié**. Les femmes (4,1 %) le signalent plus souvent que les hommes (1,1 %). La **principale raison invoquée est la liste d'attente (60,0 %)**, suivie du coût (36,4 %).

Le vieillissement de la population rend nécessaire le renforcement des soins à domicile, afin de retarder autant que possible l'admission dans des maisons de repos. Les soins à domicile peuvent être très précieux, à condition d'être bien développés. Il convient de prêter attention à la diversité en matière de dépendance, à la qualité et, en particulier, aux femmes dépendantes. Il est essentiel que les décideurs politiques adaptent leurs mesures en conséquence.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	3
INTRODUCTION	7
MÉTHODES : RÉSUMÉ	8
1. Services de soins à domicile	9
1.1. Prévalence	9
1.2. Évolution	10
1.3. Différences démographiques	11
1.4. Différences socio-économiques	14
2. Soins infirmiers à domicile	15
2.1. Prévalence	15
2.2. Évolution	16
2.3. Différences démographiques	16
2.4. Différences socio-économiques	17
3. Aide-ménagère	18
3.1. Prévalence	18
3.2. Évolution	18
3.3. Différences démographiques	19
3.4. Différences socio-économiques	20
4. Service de repas chauds à domicile	21
4.1. Prévalence	21
4.2. Évolution	22
4.3. Différences démographiques	22
4.4. Différences socio-économiques	23
5. Besoins de soins non satisfait	24
5.1. Prévalence	25
5.2. Différences démographiques	25
5.3. Différences socio-économiques	26
5.4. Raison principale	26
DISCUSSION	27
TABLEAUX DE SYNTHÈSE	29
RÉFÉRENCES	31
CONTACT	33

Abréviations

OMS	Organisation mondiale de la santé
CAPI	Entretien individuel assisté par ordinateur
CPAS	Centres publics d'aide sociale
RGPD	Règlement général sur la protection des données

Lexique

Eurostat	L'office de statistique de l'Union Européenne
-----------------	---

Remarque

La forme masculine est privilégiée dans le texte pour en faciliter la lecture. Elle n'a pas vocation de discrimination ou de stigmatisation.

INTRODUCTION

Les services de soins et d'aide à domicile jouent un rôle important dans le soutien aux personnes dans leur environnement familial. Ils permettent aux patients de rentrer plus rapidement chez eux après une hospitalisation et d'y recevoir les soins nécessaires. Ils offrent également la possibilité de bénéficier de soins palliatifs à domicile pendant la dernière phase de la vie. La population âgée constitue le principal groupe cible (1,2).

Avec l'âge, la santé physique et mentale se détériore souvent (3,4). Les maladies chroniques, également appelées maladies non transmissibles, deviennent alors plus fréquentes. Il s'agit d'affections de longue durée, généralement incurables, telles que les maladies cardiaques, le cancer, le diabète, l'arthrite, les maladies pulmonaires et la démence. Ces problèmes de santé ont souvent un impact négatif sur la qualité de vie et l'autonomie des personnes âgées, ce qui peut entraîner une perte d'indépendance, un isolement social et un besoin accru de soins, tant formels qu'informels (4).

Une large gamme de services de soins à domicile peut apporter un soutien à cet égard : l'accompagnement à domicile, l'aide-ménagère, les soins infirmiers à domicile, la kinésithérapie, les services de garde d'enfants et le prêt d'aides techniques. Grâce à ce soutien, les personnes âgées peuvent continuer à vivre de manière indépendante plus longtemps. Il s'agit d'un facteur important pour leur bien-être, car de nombreuses personnes âgées préfèrent vivre dans leur propre maison et dans leur environnement familial (1–3).

Le vieillissement de la population s'accélère dans le monde entier. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la proportion de personnes de 60 ans et plus passera de 12 % en 2015 à 22 % en 2050 (5). En Belgique aussi, le vieillissement de la population s'accélère, surtout au cours de la prochaine décennie. Le Bureau fédéral du Plan estime que la proportion des personnes de 67 ans et plus passera de 18 % en 2024 à 25 % en 2070 (6,7). Cette croissance est liée à l'augmentation de l'espérance de vie, les personnes âgées constituant le groupe de population qui connaît la croissance la plus rapide (3,6,7).

La majorité des personnes âgées en Belgique vivent encore de manière indépendante à domicile et cette proportion continue d'augmenter. En Flandre, seuls 5,0 % des personnes de 65 ans et plus vivaient dans une maison de repos en 2021, soit une baisse par rapport à 2010 (5,4 %). En Région wallonne, ce chiffre est similaire ; en Région de Bruxelles-Capitale, il est inférieur (4,3 %). Ce sont surtout les personnes très âgées – dont l'âge moyen est de 87 ans – qui déménagent dans une maison de repos (8,9).

La combinaison d'un groupe croissant de personnes âgées vivant à domicile et d'un nombre croissant de maladies chroniques entraîne une demande croissante de soins à domicile accessibles et de longue durée. Cette évolution constitue un défi important pour la politique de santé et l'organisation des soins de santé (5).

La Belgique dispose d'un vaste réseau de services de soins et d'aide à domicile, coordonné par des centres de services locaux et régionaux. Les mutuelles et diverses organisations prennent en charge une grande partie de ces services, dont une part importante des coûts est remboursée. En outre, les communautés, les régions et les CPAS fournissent également divers services de soutien, tandis que de nombreuses organisations privées sont également actives dans ce secteur. Tant dans le secteur public que privé, les coûts sont généralement fonction des revenus (2).

MÉTHODES : RÉSUMÉ

La méthodologie complète de l'enquête de santé 2023-2024 est disponible sur :

www.enquetesante.be

L'enquête de santé 2023-2024, la septième d'une série, a été commanditée par la Conférence interministérielle "Santé Publique" et réalisée par Sciensano, en collaboration avec Statbel pour le travail de terrain. Elle se distingue par une approche horizontale, qui permet de collecter simultanément des données sur la santé, les modes de vie, les soins de santé et les caractéristiques socio-économiques et environnementales. Cette approche offre une vision intégrée de l'état de santé de la population et de ses besoins. La répétition régulière de l'enquête permet d'en suivre l'évolution dans le temps.

L'enquête s'adresse à toutes les personnes résidant en Belgique, indépendamment de leur nationalité, leur âge ou leur statut juridique. Le Registre national, la base de sondage la plus complète du pays, a servi de source pour la sélection des participants. Dès lors, les personnes non inscrites dans ce registre, comme les sans-abri ou les personnes sans domicile légal, n'ont pas pu être prises en compte.

L'enquête a été menée dans une sélection de villes et de communes. Dans chaque commune, des ménages ont été tirés au sort et invités à participer. Si le ménage comptait entre un et quatre membres, tous étaient sollicités pour l'enquête ; si le ménage était plus grand, seuls quatre membres étaient sélectionnés, dont la personne de référence et son/sa partenaire. Les ménages refusant de participer étaient remplacés par un autre ménage aux caractéristiques similaires. Dans les ménages ayant accepté de prendre part à l'enquête, chaque participant a donné un consentement éclairé par écrit, conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD).

Structure de l'enquête

L'enquête comprend trois parties :

- Un questionnaire au niveau du ménage, par entretien oral, qui aborde la composition du ménage, les revenus, les dépenses de santé, les caractéristiques du logement, etc.
- Un questionnaire individuel, par entretien oral, qui porte sur les maladies chroniques, les limitations fonctionnelles et incapacités, la consommation de soins, etc.
- Un questionnaire à remplir soi-même par écrit, destiné aux personnes de 15 ans et plus, qui inclut des sujets plus sensibles tels que la santé mentale, la consommation d'alcool, la dépendance aux jeux, etc.

Collecte des données

En raison de circonstances exceptionnelles, notamment une forte pénurie d'enquêteurs, la collecte de données initialement prévue au cours de toute l'année 2023 a dû être prolongée d'un an, jusqu'au 31 décembre 2024. Au total, 15.951 ménages ont été invités à participer, dont 3.709 ont effectivement pris part à l'enquête. Cela a abouti à un total de 7.001 participants individuels.

Pondération et représentativité

Les résultats ont été pondérés pour refléter fidèlement la population en Belgique, en tenant compte de paramètres tels que la probabilité de sélection au sein du ménage et la distribution de l'échantillon selon le sexe, l'âge, la taille du ménage, la province, et le niveau d'éducation. Cela permet de calibrer au plus près l'échantillon des participants sur la population réelle, en prenant comme référence celle du 1^{er} janvier 2024.

RÉSULTATS

La série de questions relatives aux services de soins à domicile commence par une question filtrante posée à tous les répondants, accompagnée d'une carte présentant un aperçu des services de soins à domicile en Belgique (voir annexe « Carte n° 22(2) »). Les répondants de 65 ans et plus (le groupe cible) qui ont répondu positivement à cette question filtrante se voient ensuite poser une série de questions supplémentaires portant spécifiquement sur trois services et sur les besoins non satisfaits.

L'enquêteur pose cette question aux répondants à l'aide d'un ordinateur (CAPI, computer assisted personal interview). Si nécessaire, un proxy peut répondre aux questions.

Les tableaux de résultats (chiffres bruts et standardisés) pour les indicateurs relatifs aux services de soins à domicile en Belgique et dans les régions sont disponibles sur notre site web via le lien : www.enquetesante.be. Il est également possible de créer soi-même des tableaux de résultats personnalisés à l'aide de l'outil en ligne « HISIA » via la rubrique « Health and social services / Contact with home care services » : [HISIA | sciensano.be](http://HISIA.sciensano.be).

Lorsque le texte mentionne « significativement différent », cela signifie qu'il s'agit d'une différence significative après correction pour l'âge et/ou le sexe.

1. Services de soins à domicile

La question filtrante HS01 est la suivante : « Au cours des 12 derniers mois, avez-vous utilisé ou reçu l'un de ces services de soins à domicile en raison d'un problème de santé ? (Oui / Non) ».

Il en résulte deux indicateurs, à savoir l'indicateur général relatif aux services de soins à domicile pour la population générale et l'indicateur pour le groupe cible.

HS01_1 « Pourcentage de la population ayant eu recours à un service de soins à domicile au cours des 12 derniers mois »

HS01_2 « Pourcentage de la population de 65 ans et plus ayant eu recours à un service de soins à domicile au cours des 12 derniers mois »

1.1. Prévalence

9,6 % de la population a eu recours à un service de soins à domicile au cours des 12 derniers mois ; ce chiffre atteint 23,6 % chez les personnes de 65 ans et plus.

1.1.1. Spécificités régionales

Le pourcentage de la population ayant eu recours à un service de soins à domicile au cours des 12 derniers mois est significativement plus élevé en Région wallonne (12,3 %) qu'en Région flamande (8,7 %) et en Région bruxelloise (6,7 %).

En ce qui concerne la population de 65 ans et plus, le pourcentage de personnes ayant eu recours à un service de soins à domicile au cours des 12 derniers mois est significativement plus élevé en Région wallonne (28,6 %) qu'en Région flamande (21,4 %).

1.2. Évolution

Figure 1 • Pourcentage de la population ayant utilisé un service de soins à domicile au cours des 12 derniers mois, par année et par région, Enquête de santé 2023-2024, Belgique

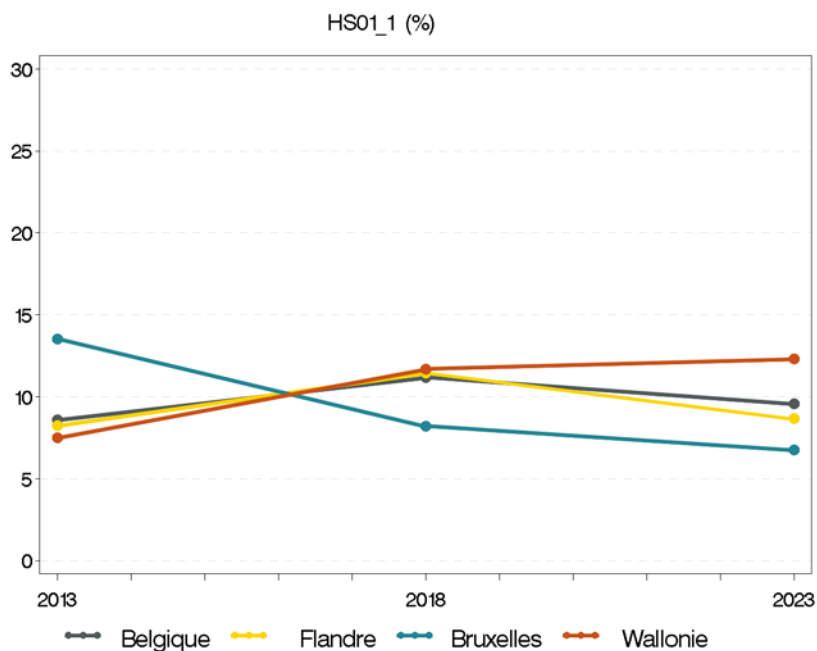
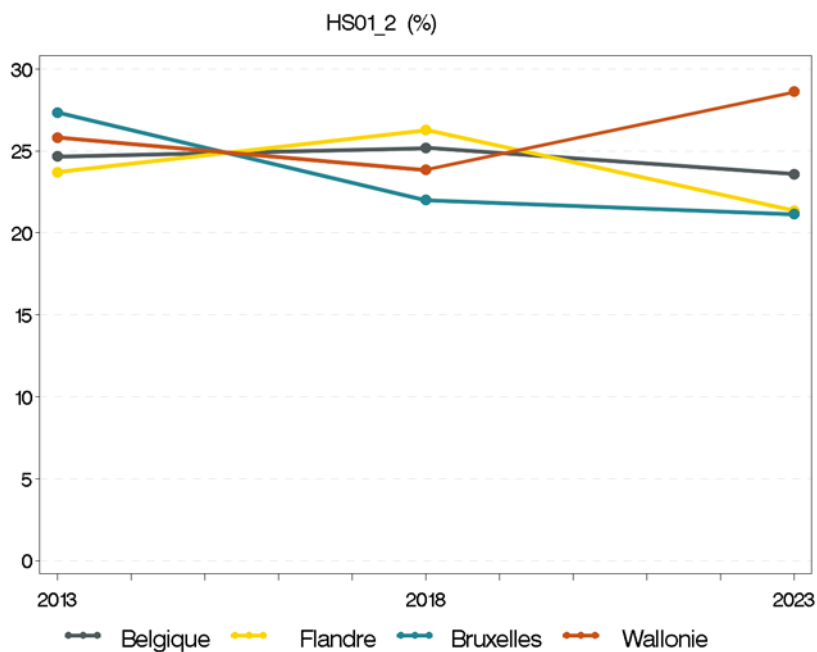


Figure 2 • Pourcentage de la population de 65 ans et plus ayant utilisé un service de soins à domicile au cours des 12 derniers mois, par année et par région, Enquête de santé 2023-2024, Belgique



Le pourcentage de la population ayant eu recours à un service de soins à domicile au cours des 12 derniers mois a augmenté de manière significative, passant de 8,6 % en 2013 à 11,2 % en 2018, avant de redescendre de manière significative à 9,6 % en 2023-2024, pour revenir ainsi au niveau de 2013 (figure 1).

En ce qui concerne la population de 65 ans et plus, le pourcentage ayant eu recours à un service de soins à domicile au cours des 12 derniers mois est resté stable depuis 2013 (24,7 %) (figure 2).

1.2.1. Spécificités régionales

Pour la population générale, le pourcentage de personnes ayant eu recours à un service de soins à domicile au cours des 12 derniers mois évolue de la même manière en Région flamande qu'en Belgique, mais la situation est différente en Région bruxelloise et en Région wallonne (figure 1) :

- En Région flamande, ce pourcentage a également augmenté de manière significative entre 2013 (8,2 %) et 2018 (11,4 %), mais en 2023-2024 (8,7 %), il est retombé au niveau de 2013.
- Dans la Région bruxelloise, ce pourcentage a diminué de manière linéaire et significative entre 2013 (13,5 %) et 2023-2024 (6,7 %).
- En Région wallonne, ce pourcentage a augmenté de manière significative entre 2013 (7,5 %) et 2018 (11,7 %), mais est ensuite resté constant (12,3 % en 2023-2024).

Pour la population de 65 ans et plus, le pourcentage ayant eu recours à un service de soins à domicile au cours des 12 derniers mois n'a pas changé de manière significative dans les trois régions, comme c'est le cas pour la Belgique (figure 2).

1.3. Différences démographiques

Population générale

Le pourcentage de femmes ayant eu recours à un service de soins à domicile au cours des 12 derniers mois (12,0 %) est significativement supérieur à celui des hommes (7,1 %).

Le pourcentage de la population ayant eu recours à un service de soins à domicile au cours des 12 derniers mois est le plus faible dans la tranche d'âge la plus jeune (2,8 % des 0-14 ans). À partir de la tranche d'âge des 25-34 ans (5,6 %), ce pourcentage devient significativement plus élevé que dans la tranche d'âge la plus jeune et augmente de manière exponentielle pour atteindre 33,6 % chez les plus de 75 ans.

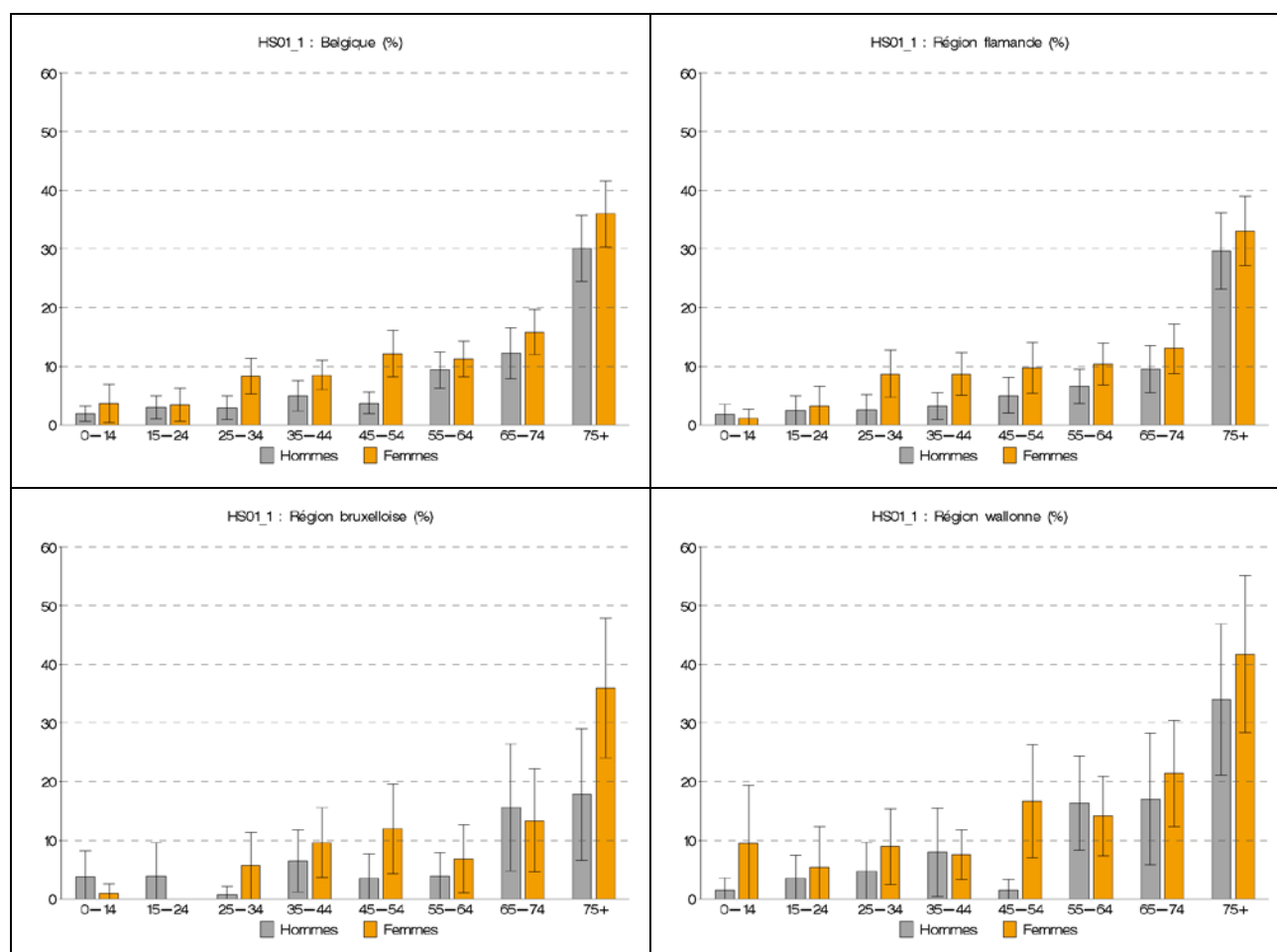
Les différences entre les sexes sont significatives dans les tranches d'âge 25-34 ans et 45-54 ans (figure 3).

Population de 65 ans et plus

Le pourcentage de femmes de 65 ans et plus ayant eu recours à un service de soins à domicile au cours des 12 derniers mois (26,2 %) est supérieur à celui des hommes de 65 ans et plus (20,2 %), mais cette différence n'est pas significative.

Le pourcentage de personnes de 75 ans et plus ayant eu recours à un service de soins à domicile au cours des 12 derniers mois (33,6 %) est significativement plus élevé que celui des personnes de 65 à 74 ans (14,1 %) (figure 4).

Figure 3 • Pourcentage de la population ayant utilisé un service de soins à domicile au cours des 12 derniers mois, par sexe, par âge et par région, Enquête de santé 2023-2024, Belgique



1.3.1. Spécificités régionales

Population générale

- En Région flamande, le pourcentage de femmes ayant eu recours à un service de soins à domicile au cours des 12 derniers mois (10,8 %) est significativement plus élevé que celui des hommes (6,5 %). Les différences d'âge sont également similaires à celles observées pour la Belgique, à savoir le pourcentage le plus faible observé dans la tranche d'âge 0-14 ans (1,4 %) et, à partir de 25-34 ans (5,6 %), un pourcentage significativement plus élevé qui augmente de manière exponentielle jusqu'à 31,6 % chez les plus de 75 ans.
- Dans la Région bruxelloise, il n'y a pas de différences selon le sexe, mais bien selon l'âge. Les différences sont toutefois moins marquées qu'en Belgique : le pourcentage de la population ayant utilisé un service de soins à domicile au cours des 12 derniers mois est le plus faible dans la tranche d'âge des 15-24 ans (1,9 %). Par rapport à cette tranche d'âge, ce pourcentage est significativement plus élevé à partir de 65 ans (14,4 % des 65-74 ans et 28,9 % des plus de 75 ans).
- En Région wallonne également, on observe des différences selon l'âge et le sexe. Le pourcentage de femmes ayant eu recours à un service de soins à domicile au cours des 12 derniers mois (15,5 %) est significativement plus élevé que celui des hommes (9,0 %). Ici aussi, les différences d'âge sont moins marquées qu'en Belgique : le pourcentage le plus bas se trouve dans la tranche d'âge des 15-24 ans

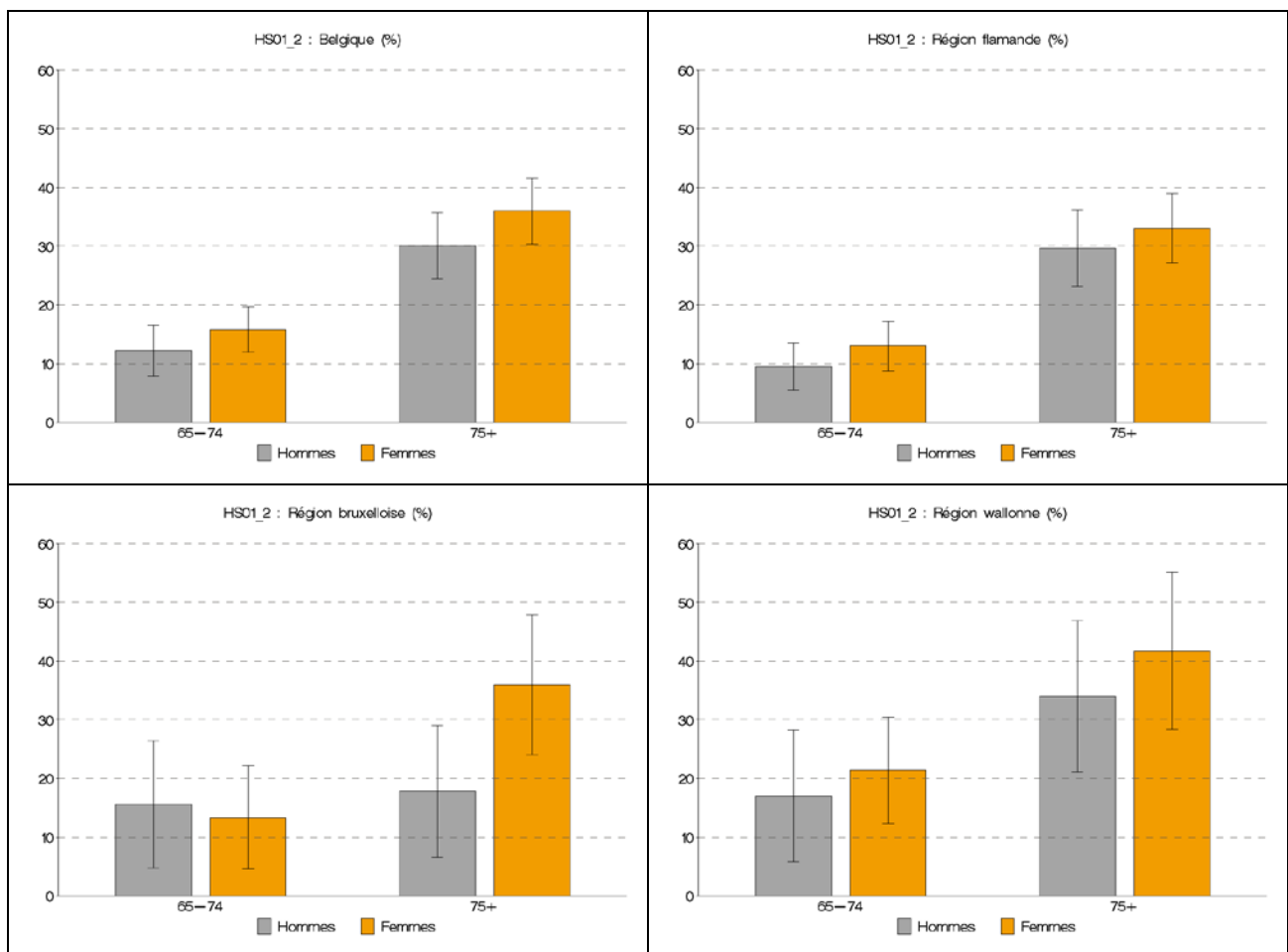
(4,4 %) et à partir de 55 ans (15,2 % chez les 55-64 ans à 38,8 % chez les plus de 75 ans), ce pourcentage devient significativement plus élevé que chez les 15-24 ans.

Population de 65 ans et plus

Comme pour la Belgique, il n'y a pas de différences significatives selon le sexe dans les trois régions et le pourcentage de personnes de 75 ans et plus ayant utilisé un service de soins à domicile au cours des 12 derniers mois est significativement plus élevé que chez les 65-74 ans :

- En Région flamande : 11,3 % des 65-74 ans contre 31,6 % des 75 ans et plus
- Dans la Région bruxelloise : 14,4 % des 65-74 ans contre 28,9 % des 75 ans et plus
- En Région wallonne : 19,4 % des 65-74 ans contre 38,8 % des plus de 75 ans

Figure 4 • Pourcentage de la population de 65 ans et plus ayant utilisé un service de soins à domicile au cours des 12 derniers mois, par sexe, par âge et par région, Enquête de santé 2023-2024, Belgique



1.4. Différences socio-économiques

Il existe un lien entre le recours à un service de soins à domicile au cours des 12 derniers mois et le niveau d'éducation, tant pour la population générale que pour la population de 65 ans et plus.

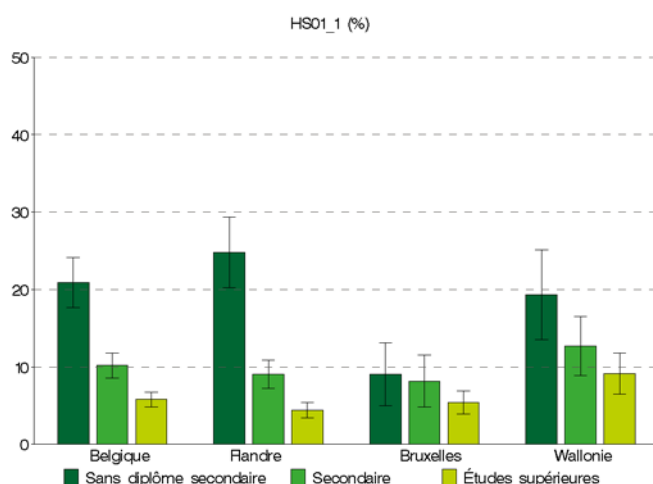
Population générale

Le pourcentage de la population ayant eu recours à un service de soins à domicile au cours des 12 derniers mois est le plus élevé chez les personnes sans diplôme secondaire (20,9 %). Ce pourcentage est significativement supérieur à celui des personnes titulaires d'un diplôme secondaire (10,2 %), qui est lui-même significativement supérieur à celui des personnes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (5,8 %) (Figure 5).

Population de 65 ans et plus

Le pourcentage de la population de 65 ans et plus ayant eu recours à un service de soins à domicile au cours des 12 derniers mois est le plus élevé chez les personnes sans diplôme secondaire (33,6 %). Ce pourcentage est significativement supérieur à celui des personnes titulaires d'un diplôme secondaire (21,5 %) ou d'un diplôme de l'enseignement supérieur (14,4 %) (figure 6).

Figure 5 • Pourcentage de la population ayant eu recours à un service de soins à domicile au cours des 12 derniers mois, par niveau d'éducation et par région, Enquête de santé 2023-2024, Belgique



1.4.1. Spécificités régionales

Population générale

En Région flamande et en Région bruxelloise, on observe également des différences significatives selon le niveau d'études, mais pas en Région wallonne (figure 5) :

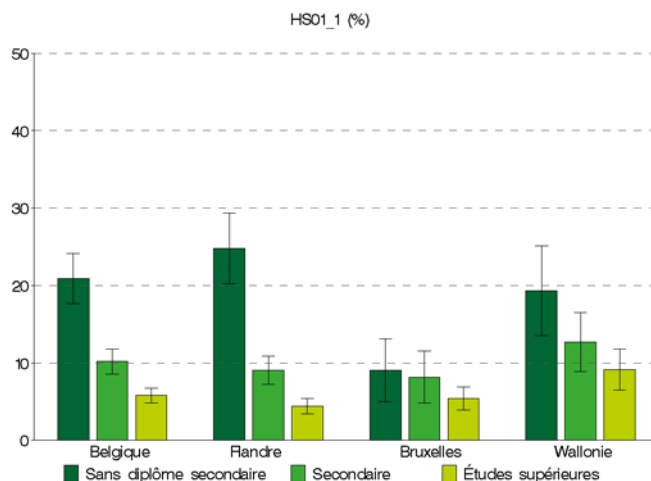
- En Région flamande, le pourcentage de la population ayant eu recours à un service de soins à domicile au cours des 12 derniers mois est le plus élevé chez les personnes sans diplôme secondaire (24,8 %). Ce pourcentage est significativement supérieur à celui des personnes ayant un diplôme secondaire (9,1 %), qui est lui-même supérieur à celui des personnes ayant un diplôme de l'enseignement supérieur (4,4 %).
- Dans la Région bruxelloise, le pourcentage de la population ayant eu recours à un service de soins à domicile au cours des 12 derniers mois est significativement plus élevé chez les personnes ayant un diplôme de l'enseignement secondaire (8,2 %) que chez celles ayant un diplôme de l'enseignement supérieur (5,4 %).

Population de 65 ans et plus

Seule la Région flamande présente des différences significatives selon le niveau d'études, mais ce n'est pas le cas dans les Régions bruxelloise et wallonne (figure 5) :

- En Région flamande, le pourcentage de la population de 65 ans et plus ayant eu recours à un service de soins à domicile au cours des 12 derniers mois est significativement plus élevé chez les personnes sans diplôme de l'enseignement secondaire (32,9 %) que chez celles ayant un diplôme secondaire (18,2 %) ou un diplôme de l'enseignement supérieur (11,6 %).

Figure 6 • Pourcentage de la population de 65 ans et plus ayant eu recours à un service de soins à domicile au cours des 12 derniers mois, par niveau d'éducation et par région, Enquête de santé 2023-2024, Belgique



2. Soins infirmiers à domicile

La question HS0101 posée aux personnes de 65 ans et plus est la suivante : « Au cours des 12 derniers mois, avez-vous utilisé ou reçu des services de soins infirmiers à domicile ? (Oui / Non) ».

L'indicateur qui en résulte est le suivant :

HS0101_1 « Pourcentage de la population de 65 ans et plus ayant eu recours à des soins infirmiers à domicile au cours des 12 derniers mois ».

2.1. Prévalence

17,0 % de la population de 65 ans et plus a eu recours à des soins infirmiers à domicile au cours des 12 derniers mois.

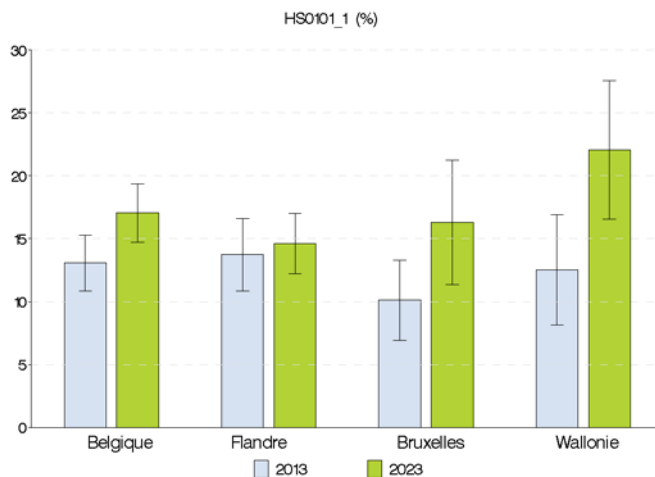
2.1.1. Spécificités régionales

Le pourcentage de la population de 65 ans et plus ayant eu recours à des soins à domicile au cours des 12 derniers mois est significativement plus élevé en Région wallonne (22,1 %) qu'en Région flamande (14,6 %) (figure 7).

2.2. Évolution

Le pourcentage de la population de 65 ans et plus ayant eu recours à des soins à domicile au cours des 12 derniers mois est significativement plus élevé en 2023-2024 (17,0 %) qu'en 2013 (13,1 %) (Figure 7).

Figure 7 • Pourcentage de la population de 65 ans et plus ayant eu recours à des soins à domicile au cours des 12 derniers mois, par année et par région, Enquête de santé 2023-2024, Belgique



2.2.1. Spécificités régionales

Dans les régions bruxelloise et wallonne, le pourcentage de la population de 65 ans et plus ayant eu recours à des soins à domicile au cours des 12 derniers mois est également significativement plus élevé en 2023-2024 qu'en 2013 ; dans la région flamande, ce pourcentage est resté constant (Figure 7) :

- Dans la Région bruxelloise : 10,1 % en 2013 contre 16,3 % en 2023-2024.
- En Région wallonne : 12,5 % en 2013 contre 22,1 % en 2023-2024.

2.3. Différences démographiques

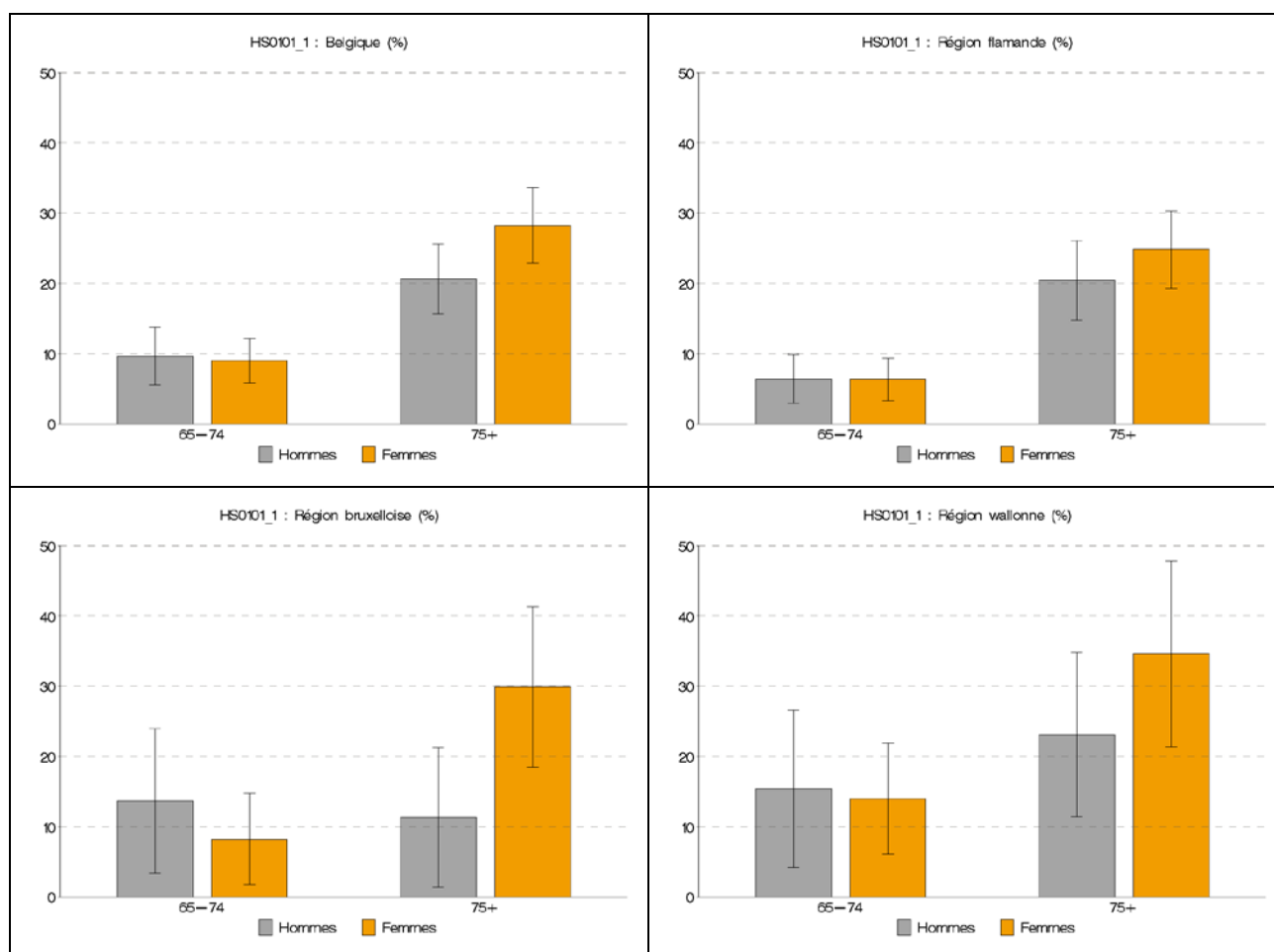
Il n'y a pas de différences significatives selon le sexe, mais il en existe selon l'âge en ce qui concerne le recours aux soins à domicile. Le pourcentage de personnes de 75 ans et plus qui y ont recours (25,2 %) est significativement plus élevé que celui des 65-74 ans (9,3 %) (Figure 8).

2.3.1. Spécificités régionales

Comme pour la Belgique, il n'y a pas de différences significatives selon le sexe dans les trois régions et le pourcentage de personnes de 75 ans et plus ayant eu recours à des soins à domicile au cours des 12 derniers mois est significativement plus élevé que chez les 65-74 ans :

- En Région flamande : 6,4 % des 65-74 ans contre 23,0 % des personnes de 75 ans et plus
- Dans la Région bruxelloise : 10,7 % des 65-74 ans contre 22,7 % des 75 ans et plus
- En Région wallonne : 14,7 % des 65-74 ans contre 30,3 % des plus de 75 ans

Figure 8 • Pourcentage de la population de 65 ans et plus ayant eu recours à des soins à domicile au cours des 12 derniers mois, par sexe, par âge et par région, Enquête de santé 2023-2024, Belgique



2.4. Différences socio-économiques

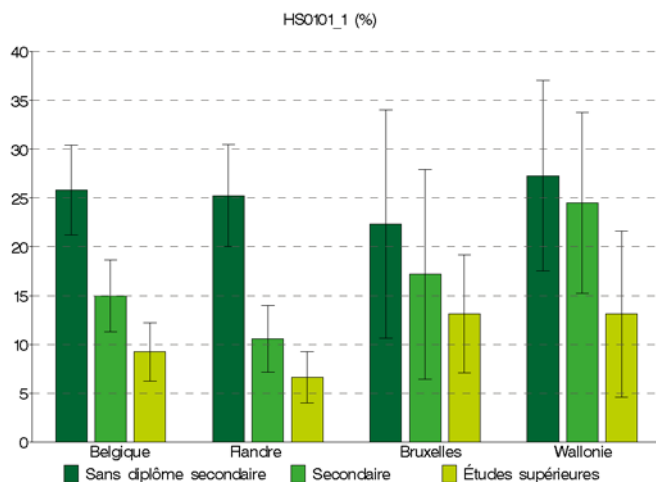
Le pourcentage de la population de 65 ans et plus ayant eu recours à des soins à domicile au cours des 12 derniers mois est significativement plus élevé chez les personnes sans diplôme secondaire (25,8 %) que chez celles titulaires d'un diplôme secondaire (15,0 %) ou d'un diplôme de l'enseignement supérieur (9,2 %) (figure 9).

2.4.1. Spécificités régionales

Seule la Région flamande présente des différences significatives selon le niveau d'études, contrairement à la Région bruxelloise et à la Région wallonne :

- En Région flamande, le pourcentage de la population de 65 ans et plus ayant eu recours à des soins à domicile au cours des 12 derniers mois est significativement plus élevé chez les personnes sans diplôme secondaire (25,3 %) que chez celles ayant un diplôme secondaire (10,6 %) ou un diplôme de l'enseignement supérieur (6,6 %) (figure 9).

Figure 9 • Pourcentage de la population de 65 ans et plus ayant eu recours à des soins à domicile au cours des 12 derniers mois, par niveau d'éducation et par région, Enquête de santé 2023-2024, Belgique



3. Aide-ménagère

La question HS0102 posée aux personnes de 65 ans et plus est la suivante : « Au cours des 12 derniers mois, avez-vous utilisé ou reçu des services d'aide à domicile (aide familiale ou aide aux personnes âgées) ? (Oui / Non) ».

L'indicateur qui en résulte est le suivant :

HS0102_1 « Pourcentage de la population de 65 ans et plus ayant eu recours à une aide-ménagère (aide familiale ou aide aux personnes âgées) au cours des 12 derniers mois ».

3.1. Prévalence

13,9 % de la population de 65 ans et plus a eu recours à une aide-ménagère au cours des 12 derniers mois.

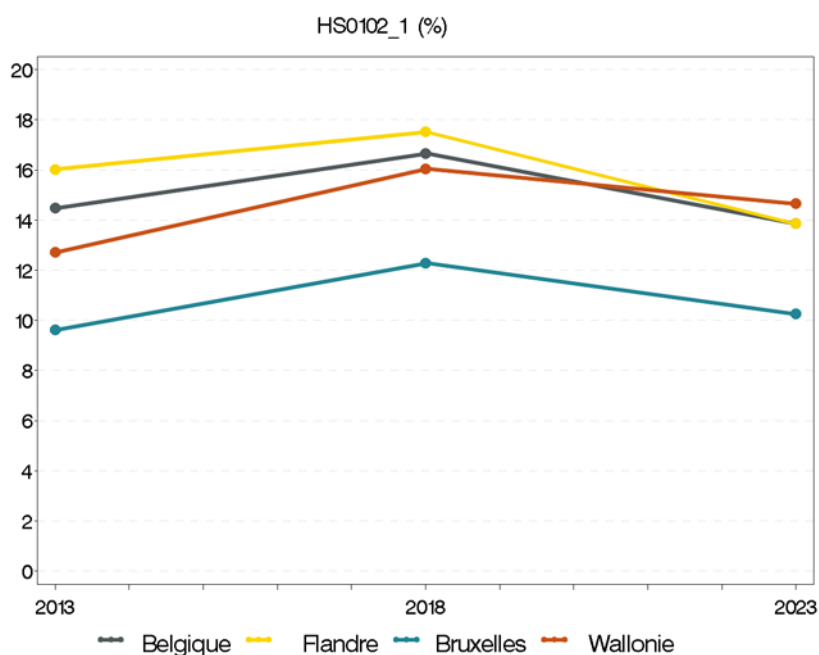
3.1.1. Spécificités régionales

Le pourcentage de la population de 65 ans et plus ayant eu recours à une aide-ménagère au cours des 12 derniers mois ne varie pas de manière significative selon la région (figure 10).

3.2. Évolution

Le pourcentage de la population de 65 ans et plus ayant eu recours à une aide-ménagère au cours des 12 derniers mois a augmenté de manière significative entre 2013 (14,5 %) et 2018 (16,7 %), mais en 2023-2024 (13,9 %), ce pourcentage a de nouveau baissé de manière marquée pour atteindre un chiffre significativement inférieur à celui de 2013 (Figure 10).

Figure 10 • Pourcentage de la population de 65 ans et plus ayant eu recours à une aide-ménagère au cours des 12 derniers mois, par année et par région, Enquête de santé 2023-2024, Belgique



3.2.1. Spécificités régionales

Le pourcentage de la population de 65 ans et plus ayant eu recours à une aide-ménagère au cours des 12 derniers mois suit globalement la même tendance dans les trois régions qu'en Belgique (Figure 10) :

- En Région flamande, ce pourcentage a augmenté de manière significative entre 2013 (16,0 %) et 2018 (17,5 %), avant de redescendre de manière significative en 2023-2024 (13,9 %) pour revenir au niveau de 2013.
- Dans la Région bruxelloise, ce pourcentage a augmenté de manière significative entre 2013 (9,6 %) et 2018 (12,3 %), mais il est redescendu de manière significative en 2023-2024 (10,3 %) pour atteindre le niveau de 2013.
- Dans la Région wallonne, ce pourcentage a augmenté de manière significative entre 2013 (12,7 %) et 2018 (16,1 %), mais il a de nouveau baissé de manière significative en 2023-2024 (14,7 %), tout en restant significativement supérieur à celui de 2013.

3.3. Différences démographiques

Le pourcentage de femmes de 65 ans et plus ayant eu recours à une aide-ménagère au cours des 12 derniers mois (17,1 %) est significativement supérieur à celui des hommes de 65 ans et plus (9,7 %).

Le pourcentage de personnes de 75 ans et plus ayant eu recours à une aide-ménagère au cours des 12 derniers mois (21,7 %) est significativement plus élevé que dans la tranche d'âge des 65-74 ans (6,4 %) (figure 11).

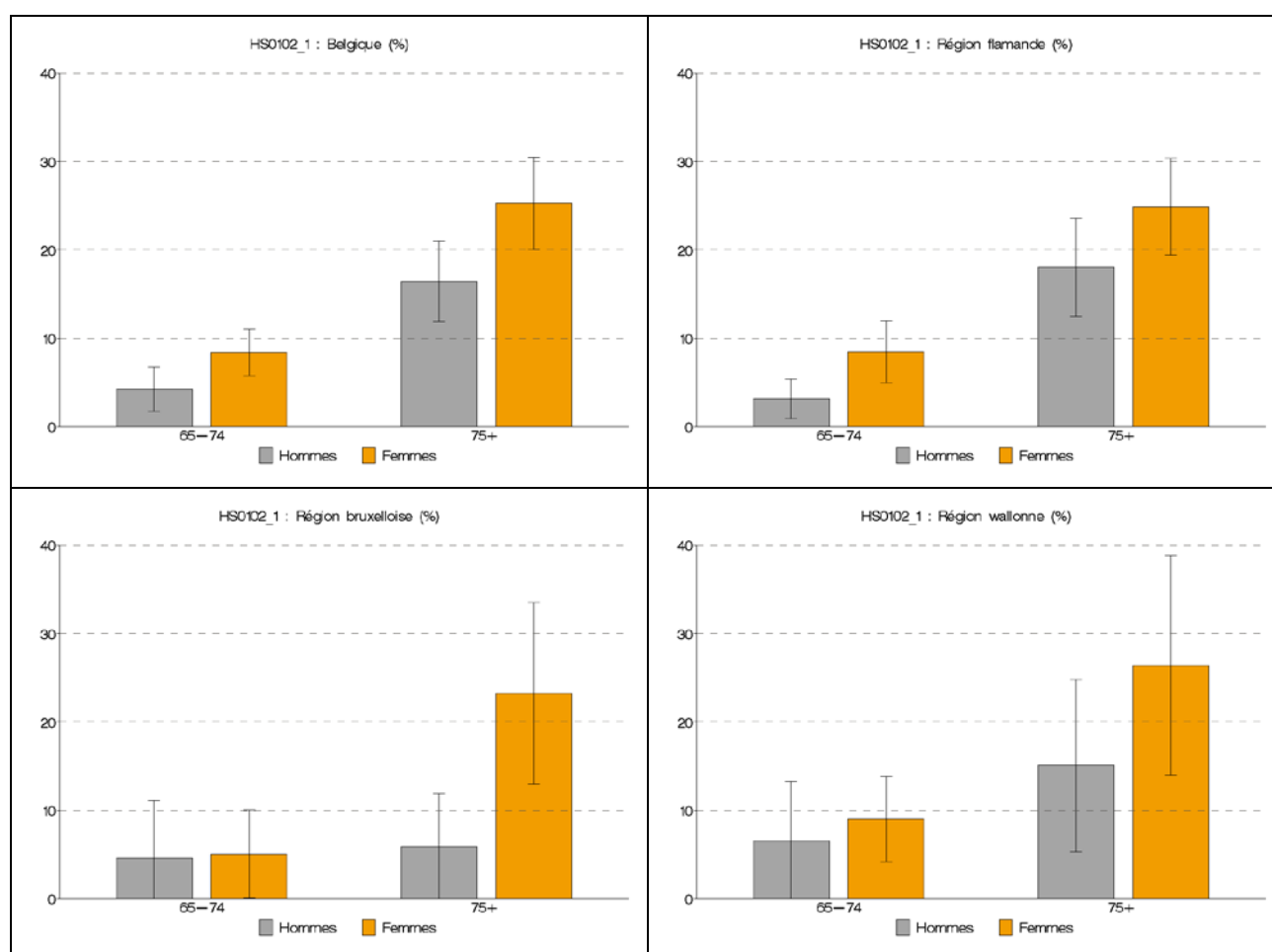
3.3.1. Spécificités régionales

Les différences selon le sexe et l'âge sont les mêmes en Région flamande et dans la Région bruxelloise qu'en Belgique ; en Région wallonne, il n'y a pas de différence significative selon le sexe, mais bien selon l'âge en

ce qui concerne le pourcentage de personnes de 65 ans et plus ayant eu recours à une aide-ménagère au cours des 12 derniers mois (figure 11) :

- En Région flamande : 9,9 % des hommes contre 17,1 % des femmes et 5,9 % des 65-74 ans contre 22,0 % des 75 ans et plus
- Dans la Région bruxelloise : 5,1 % des hommes contre 14,0 % des femmes et 4,9 % des 65-74 ans contre 16,5 % des 75 ans et plus
- En Région wallonne : 10,2 % des hommes contre 17,8 % des femmes et 7,9 % des 65-74 ans contre 22,2 % des 75 ans et plus

Figure 11 • Pourcentage de la population de 65 ans et plus ayant eu recours à une aide-ménagère au cours des 12 derniers mois, par sexe, par âge et par région, Enquête de santé 2023-2024, Belgique



3.4. Différences socio-économiques

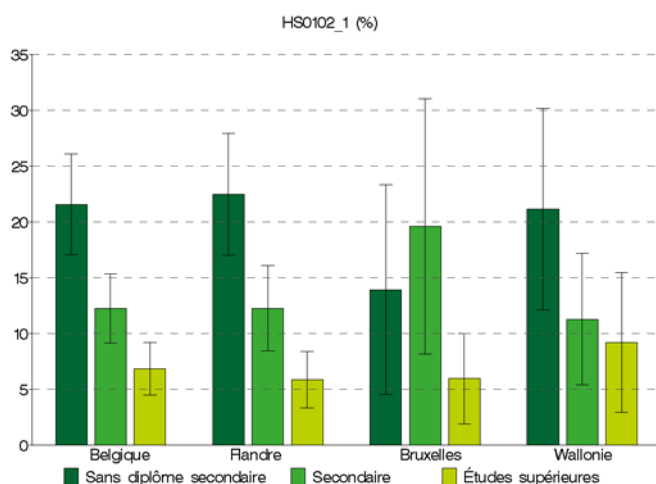
Le pourcentage de la population de 65 ans et plus ayant eu recours à une aide-ménagère au cours des 12 derniers mois est le plus élevé chez les personnes sans diplôme de l'enseignement secondaire (21,6 %). Ce pourcentage est significativement plus élevé que chez les personnes ayant un diplôme de l'enseignement secondaire (12,2 %), qui est lui-même significativement plus élevé que chez les personnes ayant un diplôme de l'enseignement supérieur (6,8 %) (figure 12).

3.4.1. Spécificités régionales

Seule la Région flamande présente des différences significatives selon le niveau d'éducation, contrairement à la Région bruxelloise et à la Région wallonne :

- En Région flamande, le pourcentage de la population de 65 ans et plus ayant eu recours à une aide-ménagère au cours des 12 derniers mois est le plus élevé chez les personnes sans diplôme de l'enseignement secondaire (22,5 %). Ce pourcentage est significativement plus élevé que chez les personnes ayant un diplôme de l'enseignement secondaire (12,3 %), qui est lui-même significativement plus élevé que chez les personnes ayant un diplôme de l'enseignement supérieur (5,9 %) (figure 12).

Figure 12 • Pourcentage de la population de 65 ans et plus ayant eu recours à une aide-ménagère au cours des 12 derniers mois, par niveau d'éducation et par région, Enquête de santé 2023-2024, Belgique



4. Service de repas chauds à domicile

La question HS0103 posée aux personnes de 65 ans et plus est la suivante : « Au cours des 12 derniers mois, avez-vous utilisé ou reçu des services de 'repas chauds à domicile' ? (Oui / Non) ».

L'indicateur qui en résulte est le suivant :

HS0103_1 « Pourcentage de la population de 65 ans et plus ayant utilisé le service de repas chauds à domicile au cours des 12 derniers mois ».

4.1. Prévalence

5,9 % de la population de 65 ans et plus a utilisé le service de repas chauds à domicile au cours des 12 derniers mois.

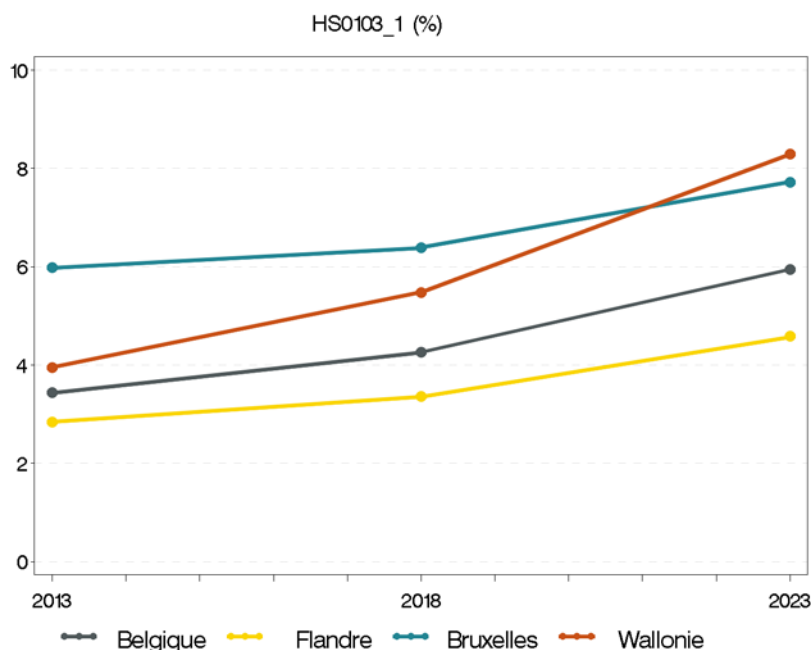
4.1.1. Spécificités régionales

Le pourcentage de la population de 65 ans et plus ayant utilisé le service de repas chauds à domicile au cours des 12 derniers mois est significativement plus élevé dans la Région bruxelloise (7,7 %) et la Région wallonne (8,3 %) que dans la Région flamande (4,6 %) (figure 13).

4.2. Évolution

Le pourcentage de la population de 65 ans et plus ayant eu recours au service de repas chauds à domicile au cours des 12 derniers mois a significativement augmenté entre 2013 (3,4 %) et 2018 (4,3 %), mais en 2023-2024 (5,9 %), cette augmentation n'est plus significative. Cependant, le pourcentage pour 2023-2024 est également significativement supérieur à celui de 2013 (Figure 13).

Figure 13 • Pourcentage de la population de 65 ans et plus ayant utilisé le service de repas chauds à domicile au cours des 12 derniers mois, par année et par région, Enquête de santé 2023-2024, Belgique



4.2.1. Spécificités régionales

Le pourcentage de la population de 65 ans et plus ayant eu recours au service de repas chauds à domicile au cours des 12 derniers mois suit la même tendance dans les trois régions qu'en Belgique (Figure 13) :

- En Région flamande, ce pourcentage a augmenté de manière significative entre 2013 (2,8 %) et 2018 (3,4 %), mais il stagne en 2023-2024 (4,6 %).
- Dans la Région bruxelloise, ce pourcentage a augmenté de manière significative entre 2013 (6,0 %) et 2018 (6,4 %), mais il stagne en 2023-2024 (7,7 %).
- Dans la Région wallonne, ce pourcentage a augmenté de manière significative entre 2013 (3,9 %) et 2018 (5,5 %), mais il stagne en 2023-2024 (8,3 %).

4.3. Différences démographiques

Il n'y a pas de différence significative entre le pourcentage de femmes de 65 ans et plus ayant utilisé le service de repas chauds à domicile au cours des 12 derniers mois (4,6 %) et le pourcentage d'hommes de 65 ans et plus (7,0 %).

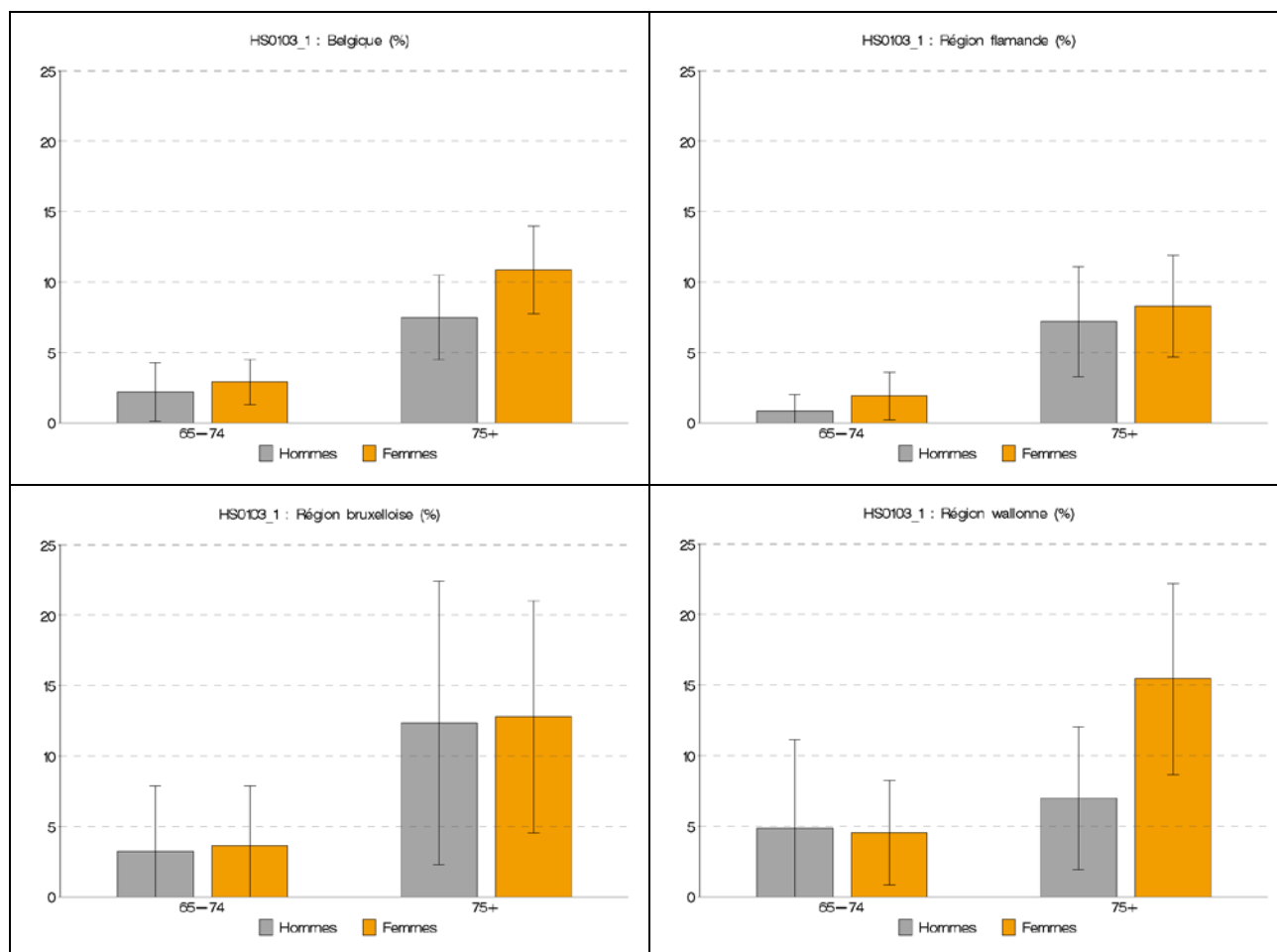
Le pourcentage de personnes de 75 ans et plus ayant utilisé le service de repas chauds à domicile au cours des 12 derniers mois (9,5 %) est significativement plus élevé que dans la tranche d'âge des 65-74 ans (2,6 %) (Figure 14).

4.3.1. Spécificités régionales

Dans les trois régions, il n'y a pas non plus de différence significative selon le sexe, mais bien selon l'âge en ce qui concerne le pourcentage de personnes de 65 ans et plus ayant utilisé le service de repas chauds à domicile au cours des 12 derniers mois (figure 14) :

- En Région flamande : 1,4 % des 65-74 ans contre 7,8 % des 75 ans et plus
- Dans la Région bruxelloise : 3,5 % des 65-74 ans contre 12,6 % des 75 ans et plus
- En Région wallonne : 4,7 % des 65-74 ans contre 12,3 % des 75 ans et plus

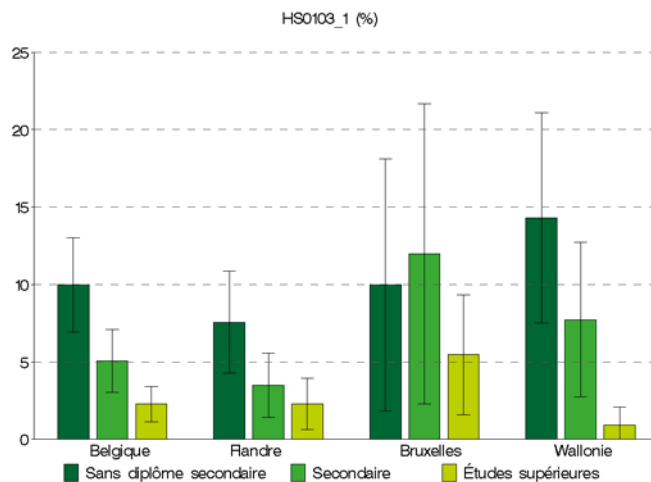
Figure 14 • Pourcentage de la population de 65 ans et plus ayant utilisé le service de repas chauds à domicile au cours des 12 derniers mois, par sexe, par âge et par région, Enquête de santé 2023-2024, Belgique



4.4. Différences socio-économiques

Le pourcentage de la population de 65 ans et plus ayant eu recours au service de repas chauds à domicile au cours des 12 derniers mois est le plus élevé chez les personnes sans diplôme de l'enseignement secondaire (10,0 %). Ce pourcentage est significativement plus élevé que chez les personnes ayant un diplôme de l'enseignement secondaire (5,1 %), qui est lui-même significativement plus élevé que chez les personnes ayant un diplôme de l'enseignement supérieur (2,3 %) (figure 15).

Figure 15 • Pourcentage de la population de 65 ans et plus ayant utilisé le service de repas chauds à domicile au cours des 12 derniers mois, par niveau d'éducation et par région, Enquête de santé 2023-2024, Belgique



4.4.1. Spécificités régionales

En Flandre et en Région wallonne, on observe également des différences significatives selon le niveau d'études, mais pas en Région bruxelloise (figure 15) :

- En Région flamande, le pourcentage de la population de 65 ans et plus ayant utilisé le service de repas chauds à domicile au cours des 12 derniers mois est significativement plus élevé chez les personnes sans diplôme de l'enseignement secondaire (7,6 %) que chez celles ayant un diplôme de l'enseignement supérieur (2,3 %).
- En Région wallonne, le pourcentage de la population de 65 ans et plus ayant utilisé le service de repas chauds à domicile au cours des 12 derniers mois est significativement plus élevé chez les personnes sans diplôme secondaire (14,3 %) et chez celles qui en possèdent un (7,7 %) que chez celles qui ont un diplôme de l'enseignement supérieur (0,9 %).

5. Besoins de soins non satisfaits

La question HS02 posée aux personnes de 65 ans et plus est la suivante : « Y a-t-il eu un moment au cours des 12 derniers mois où vous avez vraiment eu besoin d'un service de soins à domicile pour un problème de santé, mais ne l'avez pas reçu ? (Oui / Non) ».

Si la réponse à cette question était affirmative, une question supplémentaire était posée. La question HS0201 est la suivante : « Quelle était la raison principale pour laquelle vous n'avez pas reçu le service de soins à domicile ? (Je ne pouvais pas me le permettre (trop cher) / Liste d'attente / Trop éloigné) ».

Les indicateurs concernés sont les suivants :

HS02_1 « Pourcentage de la population de 65 ans et plus qui avait besoin d'un service de soins à domicile au cours des 12 derniers mois, mais n'en a pas bénéficié »

HS0201_1 « Répartition de la population de 65 ans et plus qui a eu besoin d'un service de soins à domicile au cours des 12 derniers mois, mais qui n'en a pas bénéficié, selon la raison principale (impossibilité de se le permettre (trop cher) / Liste d'attente / TROP éloigné) »

Compte tenu de leur faible nombre, ces indicateurs ne sont discutés qu'au niveau de la Belgique.

5.1. Prévalence

Au cours des 12 derniers mois, 2,8 % de la population de 65 ans et plus avait besoin d'un service de soins à domicile, mais n'y a pas eu accès.

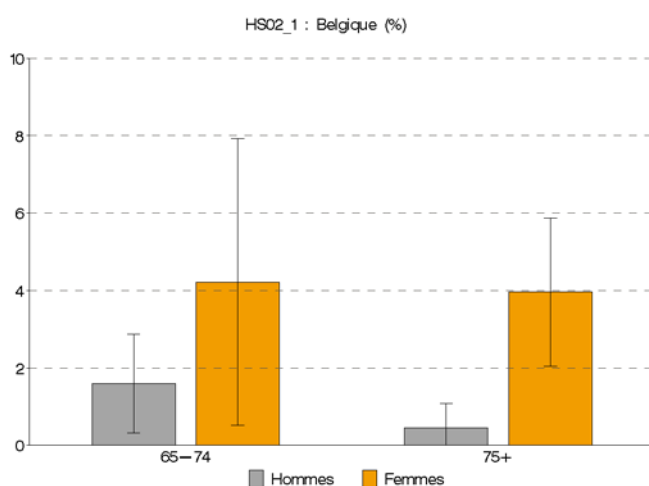
5.1.1. Spécificités régionales

Il n'y a pas de différences significatives entre les régions en ce qui concerne le pourcentage de la population de 65 ans et plus qui a eu besoin d'un service de soins à domicile au cours des 12 derniers mois, mais qui n'en a pas bénéficié.

5.2. Différences démographiques

Le pourcentage de femmes de 65 ans et plus qui ont eu besoin d'un service de soins à domicile au cours des 12 derniers mois, mais qui n'en ont pas bénéficié (4,1 %), est significativement plus élevé que celui des hommes de 65 ans et plus (1,1 %). Il n'y a pas de différence significative entre les groupes d'âge des 65-74 ans et des 75 ans et plus. La différence entre les sexes n'est significative que chez les personnes de 75 ans et plus (figure 15).

Figure 16 • Pourcentage de la population de 65 ans et plus qui avait besoin d'un service de soins à domicile au cours des 12 derniers mois, mais qui n'en a pas bénéficié, par sexe et par âge, Enquête de santé 2023-2024, Belgique



5.3. Différences socio-économiques

Il n'y a pas de différences significatives selon le niveau d'éducation en ce qui concerne le besoin d'un service de soins à domicile au cours des 12 derniers mois, mais non obtenu, chez la population de 65 ans et plus.

5.4. Raison principale

Parmi la population de 65 ans et plus qui avait besoin d'un service de soins à domicile au cours des 12 derniers mois, mais qui n'en a pas bénéficié, la raison principale invoquée était la liste d'attente (60,0 %), suivie par le fait de ne pas pouvoir se le permettre (trop cher) (36,4 %) et seule une petite partie a invoqué la distance (trop loin) (3,6 %) comme raison.

DISCUSSION

Les soins à domicile ne sont pas seulement un service, mais aussi une réponse sociale au vieillissement de la population. La majorité des personnes qui ont recours aux services de soins à domicile sont de 65 ans et plus. Ces services jouent un rôle crucial dans la gestion des problèmes de santé et le soutien aux personnes handicapées, afin que les personnes âgées puissent continuer à vivre de manière indépendante à leur domicile le plus longtemps possible.

Description de la situation en Belgique selon les résultats de l'enquête de santé 2023-2024

En 2023-2024, 9,6 % de la population a eu recours à un service de soins à domicile sous toutes ses formes au cours des 12 derniers mois. Cela représente une baisse par rapport à 2018 (11,2 %) et revient au niveau de 2013 (8,6 %). L'utilisation varie selon les régions : en Région wallonne, le pourcentage (12,3 %) est plus élevé qu'en Région flamande (8,7 %) et dans la Région bruxelloise (6,7 %). Les femmes, les personnes peu qualifiées et les personnes âgées ont plus souvent recours à un service de soins à domicile.

Compte tenu de l'utilisation plus importante chez les personnes âgées, nous nous concentrons spécifiquement sur ce groupe cible. En 2023-2024, près d'un quart (23,6 %) des personnes de 65 ans et plus ont utilisé un service de soins à domicile. Ce pourcentage est resté pratiquement constant depuis 2013 (24,7 %), malgré le vieillissement de la population. Là encore, l'utilisation est plus élevée en Région wallonne (28,6 %) qu'en Région flamande (21,4 %). Les femmes, les personnes peu qualifiées et les personnes âgées de plus de 75 ans y ont plus souvent recours.

Parmi les trois services de soins à domicile interrogés, ce sont surtout les soins infirmiers à domicile qui ont augmenté, passant de 13,1 % en 2013 à 17,0 % en 2023-2024. En outre, 13,9 % ont eu recours à une aide-ménagère et 5,9 % au service de repas chauds à domicile.

Au cours des 12 derniers mois, 2,8 % des personnes de 65 ans et plus ont eu besoin de soins à domicile, mais n'en ont pas bénéficié. Les femmes le signalent plus souvent. La principale raison est la liste d'attente (60,0 %), suivie du coût (36,4 %).

Données comparables

Selon les données Eurostat de 2019, le pourcentage de soins à domicile autodéclarés parmi la population de 15 ans et plus était le plus élevé en Belgique (12,2 %), suivie de la Norvège (9,1 %). Dans nos pays voisins, ce chiffre était plus bas : 7,0 % en France, 6,8 % aux Pays-Bas, 5,4 % en Allemagne et 3,9 % au Luxembourg. La moyenne européenne (27 États membres) était de 4,2 % (10).

Des études montrent que les femmes bénéficient plus souvent de soins à domicile, mais qu'elles prodiguent aussi plus souvent des soins elles-mêmes. Les hommes qui ont besoin de soins à domicile et d'une aide-ménagère peuvent généralement compter davantage sur leur partenaire, ce qui s'explique par les schémas traditionnels de soins et leur participation moindre au marché du travail. Cela peut en partie expliquer pourquoi les hommes ont moins recours aux services de soins formels (11,12).

En raison de leur espérance de vie plus longue, les femmes vivent également plus souvent seules. Elles disposent souvent de moyens financiers limités, ce qui rend leur accès aux soins à domicile encore plus difficile. Même les femmes mariées qui ont besoin de soins courent un risque accru de ne pas voir leurs besoins satisfaits, car leurs partenaires fournissent généralement moins de soins et elles assument souvent elles-mêmes cette tâche. Les femmes âgées qui ont besoin de soins sont donc particulièrement vulnérables en ce qui concerne l'accessibilité des soins à domicile (11).

Recommandations

Le vieillissement de la population rend nécessaire le renforcement des soins à domicile, afin de retarder autant que possible l'admission dans des maisons de retraite. Cela est non seulement plus rentable – les lits dans les maisons de repos étant significativement plus chers –, mais contribue également à préserver l'autonomie et la qualité de vie des personnes âgées. En outre, la disponibilité des soins informels devrait diminuer à l'avenir. Cela s'explique notamment par la taille réduite des familles, l'éloignement géographique entre les membres de la famille et la participation accrue des femmes au marché du travail. La demande de soins se déplacera donc vers les services de soins à domicile formels (13). Il est donc essentiel que les décideurs politiques adaptent leurs mesures en conséquence (7).

Les soins à domicile peuvent être très précieux, à condition d'être bien développés. Ils offrent une continuité, la proximité des prestataires de soins et un soutien tant physique que mental. Les soins personnalisés sont essentiels à cet égard, car les personnes âgées peuvent avoir des besoins et une perception de la qualité de vie très différents. Une politique en matière de soins de longue durée doit donc tenir compte de cette diversité en matière de dépendance. Dans le même temps, une attention particulière doit être accordée à la qualité des soins à domicile, qui est déterminante pour le bien-être des personnes âgées (4).

La coordination des soins à domicile joue un rôle crucial dans les situations de soins complexes ou de longue durée. Le coordinateur des soins à domicile assure une bonne coordination entre les différents prestataires de soins et le médecin, et adapte les soins en fonction de l'évolution des besoins du patient, ce qui peut parfois éviter des hospitalisations. Ce rôle est souvent assumé de manière informelle par les membres de la famille, ce qui peut être pesant. Des systèmes tels que le SISD (services intégrés de soins à domicile) favorisent la collaboration entre les professionnels en organisant des réunions communes et facturables, ce qui renforce la continuité et la qualité des soins.

En outre, une aide transitoire facilement accessible via les centres de services locaux est nécessaire pour réduire les délais d'attente et garantir l'accessibilité des soins à domicile pour les personnes âgées vulnérables (14).

Enfin, les femmes dépendantes méritent une attention particulière. En raison des modèles de soins traditionnels, de leur espérance de vie plus longue et de leurs ressources souvent limitées, elles courent un risque plus élevé de voir leurs besoins en matière de soins non satisfaits. Les décideurs politiques et les programmes de soins doivent donc tenir compte explicitement de cette inégalité entre les sexes et prendre des mesures ciblées pour réduire la vulnérabilité de ce groupe (11).

TABLEAUX DE SYNTHÈSE

Tableau 1 • Évolution des services de soins à domicile en Belgique, Enquête de santé 2023-2024

	2013	2018	2023-2024
Pourcentage de la population de 15 ans et plus ayant, au cours des 12 derniers mois, ...			
• a eu recours à un service de soins à domicile	8,6	11,2	9,6
Pourcentage de la population de 65 ans et plus ayant, au cours des 12 derniers mois...			
• a eu recours à un service de soins à domicile	24,7	25,2	23,6
• a eu recours à des soins infirmiers à domicile	13,1	-	17,0
• a eu recours à une aide-ménagère	14,5	16,7	13,9
• a eu recours au service de repas chauds à domicile	3,4	4,3	5,9

Tableau 2 • Évolution des services de soins à domicile en Région flamande, Enquête de santé 2023-2024

	2013	2018	2023-2024
Pourcentage de la population de 15 ans et plus ayant, au cours des 12 derniers mois, ...			
• a eu recours à un service de soins à domicile	8,2	11,4	8,7
Pourcentage de la population de 65 ans et plus ayant, au cours des 12 derniers mois...			
• a eu recours à un service de soins à domicile	23,7	26,3	21,4
• a eu recours à des soins infirmiers à domicile	13,7	-	14,6
• a eu recours à une aide-ménagère	16,0	17,5	13,9
• a eu recours au service de repas chauds à domicile	2,8	3,4	4,6

Tableau 3 • Évolution des services de soins à domicile en Région bruxelloise, Enquête de santé 2023-2024

	2013	2018	2023-2024
Pourcentage de la population de 15 ans et plus ayant, au cours des 12 derniers mois, ...			
• a eu recours à un service de soins à domicile	13,5	8,2	6,7
Pourcentage de la population de 65 ans et plus ayant, au cours des 12 derniers mois...			
• a eu recours à un service de soins à domicile	27,3	22,0	21,2
• a eu recours à des soins infirmiers à domicile	10,1	-	16,3
• a eu recours à une aide-ménagère	9,6	12,3	10,3
• a eu recours au service de repas chauds à domicile	6,0	6,4	7,7

Tableau 4 • Évolution des services de soins à domicile en Région wallonne, Enquête de santé 2023-2024

	2013	2018	2023-2024
Pourcentage de la population de 15 ans et plus ayant, au cours des 12 derniers mois, ...			
• a eu recours à un service de soins à domicile	7,5	11,7	12,3
Pourcentage de la population de 65 ans et plus ayant, au cours des 12 derniers mois...			
• a eu recours à un service de soins à domicile	25,8	23,8	28,6
• a eu recours à des soins infirmiers à domicile	12,5	-	22,1
• a eu recours à une aide-ménagère	12,7	16,1	14,7
• a eu recours au service de repas chauds à domicile	3,9	5,5	8,3

RÉFÉRENCES

1. belgium.be - Informatie en diensten van de overheid [Internet]. Thuiszorg.
2. belgium.be - Informatie en diensten van de overheid [Internet]. Thuishulp en thuiszorg. Available from: https://www.belgium.be/nl/familie/sociale_steun/senioren/thuishulp_en_thuiszorg
3. Mitzner TL, Beer JM, McBride SE, Rogers WA, Fisk AD. Older Adults' Needs for Home Health Care and the Potential for Human Factors Interventions. *Proceedings of the Human Factors and Ergonomics Society Annual Meeting*. 2009 Oct;53(11):718–22.
4. Khan HTA, Addo KM, Findlay H. Public Health Challenges and Responses to the Growing Ageing Populations. *Public Health Challenges*. 2024 Sep;3(3):e213.
5. Genaro LE, Marconato JV, Tagliaferro EP da S, Pinotti FE, Valsecki Júnior A, Adas Saliba T, et al. Home Care for the Elderly: An Integrated Approach to Perception, Quality of Life, and Cognition. *IJERPH*. 2024 Apr 25;21(5):539.
6. Federaal Planbureau. Analyses en vooruitzichten [Internet]. 2025. Bevolkingsvooruitzichten voor België: de oudere bevolking groeit sneller dan de bevolking op arbeidsleeftijd. Available from: <https://www.plan.be/nl/publicaties/bevolkingsvooruitzichten-voor-belgie-de-oudere>
7. Vlaamse ouderenraad [Internet]. 2025. Bevolkingsvooruitzichten 2070: 25% vn de Belgen zal 67-plus zijn. Available from: <https://www.vlaamse-ouderenraad.be/onderzoek/welzijn-gezondheid-en-zorg/bevolkingsvooruitzichten-2070-25-van-de-belgen-zal-67-plus#:~:text=De%20vergrijzing%20versnelt%2C%20vooral%20in,Nu%20is%20dit%20nog%2018%25>
8. Statistiek Vlaanderen [Internet]. 2023. Zorg en ondersteuning voor ouderen. Available from: <https://www.vlaanderen.be/statistiek-vlaanderen/zorg/zorg-en-ondersteuning-voor-ouderen>
9. Vlaamse ouderenraad [Internet]. 5% van de Vlaamse 65-plussers woont in woonzorgcentrum. Available from: <https://www.vlaamse-ouderenraad.be/onderzoek/wonen-en-woonomgeving/5-van-de-vlaamse-65-plussers-woont-woonzorgcentrum>
10. Eurostat. Self-reported use of home care services by sex, age and educational attainment level [Internet]. Eurostat; 2022 [cited 2025 Sep 17]. Available from: https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/product/page/HLTH_EHIS_AM7E
11. Katz SJ. Gender Disparities in the Receipt of Home Care for Elderly People With Disability in the United States. *JAMA*. 2000 Dec 20;284(23):3022.
12. Jones AL, Harris-Kojetin L, Valverde R. Characteristics and use of home health care by men and women aged 65 and over. *Natl Health Stat Report*. 2012 Apr 18;(52):1–7.
13. Naar een gezond België [Internet]. 2024. Zorg voor ouderen. Available from: <https://www.gezondbelgie.be/nl/performantie-van-het-belgische-gezondheidssysteem/specifieke-zorgdomeinen/zorg-voor-ouderen#OLD1-2>
14. Beleidssignalen [Internet]. Drempels naar thuiszorg. Available from: <https://www.beleidssignalen.be/node/578>

ANNEXE

CARTE N° 22

TYPES D'AIDE ET DE SOINS À DOMICILE

(Question HS01)

Services d'accompagnement à domicile

Travaux de nettoyage et d'aide-ménagère

Soins infirmiers à domicile

Kinésithérapie

Prêt de matériel

Service de garde

Soins palliatifs

Service social

Livraison de repas

Service de dépannage

Système d'alarme pour personnes

Coiffeur

CONTACT

Sabine Drieskens • T+32 2 642 50 25 •
Sabine.drieskens@sciensano.be

À PROPOS DE SCIENSANO

Sciensano est un institut scientifique public et indépendant, engagé en faveur de la santé humaine, animale et environnementale.

Nous menons des recherches scientifiques et des activités de surveillance. Grâce à notre expertise en santé, nous apportons conseils, avis et services aux autorités et à différentes agences et organisations.

Sciensano accorde une grande importance au principe One Health, qui souligne les liens étroits existant entre la santé de l'homme, la santé de l'animal et leur environnement.

C'est pourquoi notre recherche adopte une approche interdisciplinaire qui intègre des perspectives variées.

Avec plus de 1000 collaborateurs et 120 ans d'expertise scientifique, Sciensano est un établissement de référence, actif dans de nombreux réseaux scientifiques internationaux.

PLUS D'INFOS

Enquête de santé :

www.enquetesante.be • HIS@sciensano.be

Sciensano :

Sciensano.be • info@sciensano.be

Rue Juliette Wytsman 14 • Bruxelles • Belgique • T + 32 2 642 51 11